

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 1

Artikel: La campagne de 1847 dans le canton de Fribourg [suite]
Autor: Schaller, H. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-336923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etats-Unis semble écartée, au moins pour bien des années, et où la lutte contre les Indiens devient de plus en plus rare et localisée, l'esprit militaire est plus difficile qu'autrefois à maintenir à West-Point, n'étant pas stimulé par des perspectives de vie aventureuse et guerrière. Mais les souvenirs de la guerre d'Indépendance et de la guerre de Sécession y sont précieusement conservés et chaque année, au moment de la sortie, un des généraux les plus marquants est désigné pour présider la commission d'examen et adresser aux cadets des conseils et des encouragements puisés dans les enseignements du passé. Cette année cette tâche était échue au général Sherman. Certes, les exemples que l'on peut proposer à suivre à cette jeunesse ne manquent pas.

La campagne de 1847 dans le canton de Fribourg.¹

(Suite.)

Siegwart-Muller, avoyer de Lucerne, avait d'abord songé à présenter comme général en chef du Sonderbund un officier de mérite, étranger à la Suisse. Il s'aboucha avec le général polonais Chlapowsky, puis avec le prince Frédéric de Schwarzenberg. Nicolas Hermann, de Sachseln, de son côté, avait parlé du général espagnol Cabrera; mais toutes ces propositions se heurtèrent contre le sentiment national des membres du conseil de la guerre, qui ne voulaient pas confier leur cause à un étranger. On aurait préféré le général de Sonnenberg, inspecteur général des milices lucernoises, dont il avait la confiance. Enfin, dans la séance du 28 septembre 1846, à laquelle assistait l'avoyer Weck, les députations de six cantons avaient déjà porté leurs suffrages sur le colonel fédéral de Maillardoz, lorsque Siegwart s'y opposa de toutes ses forces, déclarant que jamais il ne consentirait à placer les troupes lucernoises sous ses ordres. La nomination du général fut alors ajournée jusqu'au mois d'octobre. Le colonel de Kalbermatten, du Valais, fut élu, mais il refusa d'accepter le commandement. Le conseil de la guerre fut réuni à nouveau le 15 janvier 1847. Il nomma enfin le colonel fédéral Jean-Ulrich de Salis-Soglio, des Grisons, général des troupes du Sonderbund et le colo-

¹ D'après les *Souvenirs d'un officier fribourgeois, 1898-1848*, par H. de SCHALLER, *conseiller d'Etat*. 2^e édition. Fribourg 1890.

nel d'Elgger, à Lucerne, chef d'état-major. Salis avait fait les campagnes de 1813 dans l'armée badoise et avait reçu l'ordre de St-Wladimir pour une action d'éclat. En 1814, il entra comme capitaine du régiment de Sprecher au service de Hollande, passa ensuite dans un régiment de cuirassiers et prit, en 1842, sa retraite avec le grade de colonel.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'organisation des troupes des autres cantons de l'alliance, puisque nous n'avons jamais reçu de communication à cet égard. Il me suffira de dire que le lieutenant-colonel Frédéric de Reynold fut nommé délégué du canton de Fribourg au conseil de la guerre du Sonderbund et le comte Henri de Diesbach, de Fribourg, aide de camp du général de Salis.

L'armée formait quatre divisions : La première, sous les ordres du colonel Ruttimann, comprenait les troupes de Lucerne ; la seconde, sous les ordres du colonel Ab Yberg, les troupes des Petits Cantons ; la troisième, celles de Fribourg et la quatrième, celles du Valais, sous les ordres du général de Kalbermatten. Le 17 février 1847, le Conseil d'Etat conféra le commandement de la troisième division au colonel de Maillardoz ¹. C'était une légère compensation de l'échec qu'il venait de subir à Lucerne et qui lui avait été très sensible. Je puis dire que cette nomination fut pour moi un immense soulagement. Chargé par la loi sur l'organisation militaire cantonale du commandement des troupes fribourgeoises, je ne me dissimulais pas les difficultés qui allaient se présenter et l'immense responsabilité qui devait peser sur le chef d'une troupe complètement séparée de ses alliés naturels.

¹ Philippe de Maillardoz était entré le 12 septembre 1806 au service de France avec le grade de capitaine dans le 2^{me} régiment suisse ; grâce à la haute position de son frère aîné, Constantin de Maillardoz, ministre de la Confédération suisse à Paris, il fit la campagne de Prusse en qualité d'officier d'état-major. Le 7 février 1807, plus heureux que plusieurs de ses camarades, il parvint à traverser les avant-postes de l'armée prussienne, pour porter l'ordre au général Molitor d'avancer en toute diligence et ce mouvement en avant contribua beaucoup au succès de la bataille d'Eylau. Maillardoz fut à cette occasion décoré de la croix de la Légion d'honneur. Il se distingua ensuite au siège de Stralsund, fit la campagne d'Autriche et fut fait prisonnier de guerre à Aspern, le 24 mai 1809. A la Restauration il rentra au service de France et fut nommé, le 26 août 1818, lieutenant-colonel du 3^{me} régiment de la garde royale, décoré de la croix de Saint-Louis et de celle d'officier de la Légion d'honneur ; nous avons vu la part glorieuse qu'il prit en 1830 aux journées de juillet. Colonel fédéral dès 1831, il commanda le camp de Schwarzenbach en 1836 ; celui de Thoun en 1846, où ses relations avec son chef d'état-major Salis-Soglio avaient été assez tendues.

Malgré ses brillants états de service, le choix de Maillardoz ne laissa pas que de surprendre, parce qu'il n'avait jamais déguisé son peu de sympathie pour le régime politique qui dominait en ce moment à Fribourg. Il accepta cependant, non sans avoir fait auprès de moi une démarche pleine de délicatesse, pour m'assurer que, vice-président du conseil de la guerre de la Confédération, il ne songeait point pour le moment à s'établir dans notre canton, et qu'il ne prendrait le commandement des troupes fribourgeoises qu'en cas de guerre déclarée. Nous nous concertâmes pour l'organisation de la division fribourgeoise en trois brigades dont la première serait confiée au colonel Albiez, la seconde au colonel Muller, chef d'un de nos bataillons de landwehr, et la troisième au colonel Moret, le plus ancien de nos chefs de bataillon.

Le Conseil d'Etat avait en outre institué, le 24 janvier 1847, un comité de défense, chargé de prendre connaissance de nos ressources militaires, d'étudier les positions favorables à la défense et d'aviser à l'exécution des travaux d'art qui pourraient la rendre plus efficace. Cette commission fut composée du général Maillardoz, du général Schaller, du colonel Albiez, du lieutenant-colonel Reinold et du major Perrier en qualité de secrétaire. Elle se mit immédiatement à l'œuvre, et après des études approfondies du major du génie Perrier, elle établit un système de fortifications de campagne parfaitement conçu et qui mérita les éloges de tous les connaisseurs. La ligne de défense sur la rive droite de la Sarine avait sa gauche appuyée aux rochers de Caty qui surplombent le profond ravin de la Sarine, son centre au plateau élevé de Menziswyl dominant les routes de Berne et de Schwarzenbourg, sa droite en retour vers la Heitera et la gorge étroite du Gotteron. Le centre était protégé par deux batteries de position ouvertes, mais avec de forts épaulements, destinés à empêcher l'ennemi de s'établir au-dessus de Mariahilf, et deux demi-lunes au Belvédère et au débouché du bois du Prévôt. En cas de retraite prévue, ces batteries trouveraient encore des épaulements à quatre embrasures sur le plateau du Schœnenberg, en deçà des ponts suspendus. Une batterie de deux pièces à Brunisberg dominait la route de Dirlaret et complétait notre système de défense du côté de Berne. Sur la rive gauche de la Sarine, les lignes étaient beaucoup plus étendues et nécessitèrent des travaux plus complets, se reliant les uns aux autres par de doubles lignes d'abattis d'arbres et se soutenant mutuellement par leurs feux.

Les redoutes commandaient assez bien et à feu croisé les routes de Bulle, Romont, Payerne et Morat. L'extrême gauche seule était faible. Nous aurions voulu établir un ouvrage avancé au Champrion, s'appuyant au bois des Daillettes et dominant la position de Cormanon. Le manque de canons nous força d'y renoncer. Nous cherchâmes à y suppléer par la coupure et le redan de Saint-Jacques avec de forts abattis aux Daillettes et au bois des Morts. Le fort de Bertigny, qui couvrait ces ouvrages de son feu, avait une barbette au pan coupé et des embrasures sur les faces principales ; le plateau de Bertigny lui servait de glacis. Il pouvait recevoir trois pièces de canon et commandait les routes de Matran et de Prez. La route du Guintzet était une suite de batteries soit à barbottes, soit à embrasures reliées entr'elles par des épaulements pour l'infanterie, renforcée par des gabions forcés et un réduit blindé et crénelé avec des magasins à poudre. La grande redoute de Tory était défendue par un redan et une double ligne de palanques faisant caponnière dans les fossés. Les courtines étaient destinées à l'artillerie, les demi bastions aux carabiniers. Cet ouvrage se liait à celui du Guintzet par la batterie de la Chassotte-Bossy prenant d'enfilade la route de Payerne. Enfin, nous avons encore la batterie du Mettélé au revers de Tory, battant efficacement le passage du Lavapêchon qui devait être détruit par la mine.

Ces travaux furent exécutés rapidement par les forçats ; ils inspiraient confiance à nos milices, mais il fallait les armer et je ne cessais de demander au conseil de la guerre des pièces de position et au moins 6,000 fusils pour notre landsturm. Les autres cantons du Sonderbund s'étaient adressés à l'Autriche, au Piémont, à la France. Ils avaient reçu de l'argent, des armes, des munitions à des prix exceptionnellement favorables. Fribourg seul, guidé par une fausse économie, ajournait ses démarches et cependant il ne possédait que 31 pièces d'artillerie, dont huit seulement à l'ordonnance fédérale. C'était à peine suffisant pour armer nos forts ; il ne restait rien pour manœuvrer en rase campagne.

Les fréquentes absences du général Maillardoz, siégeant à Berne ou à Lucerne, avaient provoqué l'attention du Conseil d'Etat ; il fut d'abord question de l'appeler au sein de ce corps dont il avait déjà fait partie antérieurement, mais sa parenté avec l'avoyer de Forell rendait ce choix impossible. On eut alors recours à une autre combinaison. M. Pache, de Gillarens, venait de donner sa

démission de membre du Conseil d'Etat. Le 18 mai 1847, le Grand Conseil m'appela à occuper le siège devenu vacant, et après quelque hésitation j'acceptai, pour céder le poste d'inspecteur général à Maillardoz. Le jour même où je fus assermenté par le Grand Conseil, le corps d'officiers vint me faire ses adieux. Je ne l'avais jamais vu aussi nombreux et un bon tiers dut stationner devant ma maison. Tous me serrèrent affectueusement la main au défilé. Ils se rendirent ensuite auprès du nouvel inspecteur général pour lui présenter leurs hommages.

Dès son installation, Maillardoz s'occupa du choix définitif de l'état-major cantonal. Il fut fixé comme suit :

Chef d'état-major : le lieutenant-colonel Frédéric Reynold de Crescier ;

Adjudant-général : le lieutenant-colonel Maurice Techtermann, ayant pour officier d'ordonnance le capitaine Emmanuel Chollet, de Cormagens ;

Officiers attachés à l'état-major général : Hartmann, capitaine fédéral ; Alfred Von der Weid, capitaine fédéral ; Philippe d'Affry, capitaine de cavalerie ;

Aides de camp : le comte de Sainte-Colombe ; le chevalier de Pigneroles ; le lieutenant Antonin Reynold, fils de Frédéric ; le lieutenant Ladislas de Diesbach (beau-fils du général) ;

Secrétaires : Théodore Gottrau ; Antonin Muller ;

Major du génie : Ferdinand Perrier ;

Corps de l'artillerie : lieutenant-colonel Ammann ;

Major : Chollet, de Grolley ;

Adjudant : Bossy ;

La brigade comprenait les demi-bataillons du contingent Caille et Pierre Reynold, ceux de landwehr Gottrau de Nierlet et Joseph Fégely, une compagnie de carabiniers de landwehr, un détachement de cavalerie et les batteries des redoutes, selon les circonstances.

Commandant de place : le lieutenant-colonel François Weck, de Bonne-Fontaine.

Adjudant-major : Edouard Buman.

La garnison comprenait la compagnie d'Etat et la gendarmerie	100 hommes
Trois compagnies de landwehr de 2 ^{me} classe.	250 »
Une compagnie de carabiniers de landwehr	100 »
Total	<u>450</u> hommes

La cavalerie de réserve était placée sous le commandement du lieutenant-colonel Wicky. Le lieutenant Muller de Bonn avait organisé un corps de pontonniers destiné à relier les deux rives de la Sarine. Ces forces réunies formaient un effectif de 5,400 hom-

mes de bonnes troupes parfaitement armées et suffisamment instruites. Elles pouvaient être renforcées selon les circonstances par les corps les mieux armés du landsturm, spécialement les Sociétés de tir à la carabine.

Voici en quels termes le général Maillardoz m'informa de ma nomination de brigadier :

Fribourg, le 9 juin 1847.

Monsieur le général,

Le Conseil d'Etat me charge d'avoir l'honneur de vous transmettre le brevet ci-inclus de commandant de la 1^{re} brigade des troupes du canton.

Je suis trop flatté que vous ayez bien voulu accepter un commandement sous mes ordres éventuels, pour ne pas vous en renouveler ici mes remerciements et vous assurer que je sens vivement tout ce que cet acte de modestie et d'abnégation a de mérite envers la patrie et de rassurant pour moi, dans les devoirs auxquels je peux être appelé.

Veillez agréer, général, une nouvelle expression de mes sentiments les plus distingués ¹.

MAILLARDOZ.

J'étais entré au Conseil d'Etat le 20 mai, fort novice dans les affaires administratives et contentieuses. Le corps était composé de treize membres, présidés par l'avoyer Charles de Forell, homme d'esprit et de formes élégantes. L'ancien avoyer Fournier, premier député de Fribourg à la Diète, avait une grande influence et il était l'interprète disert du Conseil, mais l'âme du gouvernement était l'ancien avoyer Rodolphe Weck, membre du conseil diplomatique et président du conseil de la guerre. Homme à convictions profondes, à sentiments patriotiques, d'une grande honorabilité et d'une belle position sociale, il possédait, avec son frère François, président du tribunal d'appel, et le doyen Pierre Aeby de Fribourg, la confiance illimitée du clergé et des masses. Les chefs du gouvernement pouvaient compter en toute circonstance sur les votes de leurs collègues Vaillant, Hayoz-Salzmann, Perroud et Hubert Thorin. M. Maurice Techtermann, avec un jugement sain, appréciait les difficultés de la situation. MM. Bondallaz,

¹ Dans son mémoire sur sa participation aux événements de 1847, le général Maillardoz exprime les mêmes sentiments : « La 1^{re} brigade de ma » petite armée, dit-il, était commandée par Jean Schaller, conseiller d'Etat » et mon prédécesseur immédiat dans les fonctions d'inspecteur général, » ancien capitaine au service de France sous l'Empire et la Restauration, » mutilé par le froid dans la retraite de Russie, et sur la bravoure calme » duquel je faisais spécialement fond, encore plus que sur son ascendant » comme chef. »

Musy et Nicolas Gendre se rangeaient volontiers à ses observations. Quant à Pierre Landerset, le dernier des membres de l'ancienne majorité libérale, il faisait une opposition ouverte au gouvernement, et comme chef du dicastère des finances, il fermait obstinément sa caisse aux dépenses militaires qui devenaient toujours plus urgentes. Le chancelier était Alfred Von der Weid, jeune homme de beaucoup de talent et de verve, possédant bien les deux langues. Mes occupations m'appelèrent naturellement au sein du conseil de la guerre dont je faisais partie depuis 17 ans.

Dès sa nomination de commandant de la division fribourgeoise, Maillardoz, bien qu'il n'eut d'ordres à recevoir que du gouvernement de Fribourg, avait cherché à s'entendre avec les autres chefs de l'armée du Sonderbund. Une conférence commune à Sarnen n'ayant pu aboutir, il proposa, le 24 mars, au général de Kalbermatten une entrevue à Châtel-Saint Denis; mais celui-ci déclina son invitation. Blessé de ce refus de la part d'un officier qui avait servi sous ses ordres dans le 7^e régiment de la garde et pour lequel il avait du reste une haute estime, Maillardoz crut devoir attendre que le commandant des troupes valaisannes lui fit les ouvertures d'une nouvelle entrevue et il n'en fut plus jamais question. Maillardoz se rendit ensuite lui-même à Lucerne le 16 juillet pour conférer avec le général de Salis sur un plan d'opérations commun, en cas d'une attaque dirigée simultanément contre les sept cantons de l'alliance. Il lui parla entr'autres de la marche rapide d'une des divisions du centre sur l'Emmenthal, pendant qu'une brigade fribourgeoise déboucherait par Schwarzenbourg, deux bataillons valaisans par le Grimsel et un bataillon d'Unterwald par le Brunig pour faire leur jonction avec la division du centre à Thoun ou à Munzingen et marcher ensemble sur Berne. Pendant ce temps, le reste des troupes fribourgeoises aurait convergé sur Vevey, attaqué par le gros des forces valaisannes. Maillardoz ne tarda pas à se convaincre que Salis n'avait aucun plan; que son unique préoccupation était d'attendre l'ennemi derrière les lignes de l'Emme et de la Reuss; que le conseil de la guerre du Sonderbund lui-même, influencé par des considérations locales et par les conseils de la diplomatie, ne prendrait jamais l'offensive. Ces impressions furent confirmées plus tard par les scènes très vives qui eurent lieu au sein de ce conseil, où Siegwart et le délégué de Fribourg demandèrent en vain une diversion efficace en faveur des cantons de Fribourg et du Valais.

Réduits à nos faibles ressources, il ne nous restait plus qu'à étudier un plan de campagne qui pût répondre à notre isolement. J'ai toujours été convaincu que des retranchements sont utiles en cas d'échec ou de retraite, mais que si l'on veut obtenir des succès, il faut manœuvrer, surprendre l'ennemi, l'attaquer isolément avec des forces supérieures. J'étais en outre persuadé que le principal choc nous viendrait du canton de Vaud et que les colonnes d'attaque partiraient de Payerne, de Moudon et de Vevey, pour se concentrer sous les murs de Fribourg, comme avait opéré le général Brune en 1798. Il fallait donc confier à la garnison de la ville, renforcée de quelques bataillons, la défense des forts, défilé avec deux brigades au moins sur la route de Prez, tomber à droite ou à gauche sur une colonne en marche, tâcher de la refouler sur le landsturm qui aurait occupé le massif du Gibloux et, en cas de succès; se jeter rapidement sur l'autre colonne qui aurait débouché sur Neyruz, sur Noréaz ou sur Belfaux. En cas de revers, nous avions notre retraite assurée sous les forts de Bertigny et du Guintzet. Maillardoz, par contre, soutenait que l'attaque principale nous viendrait de Berne et, dans cette prévision, il fit adopter par le comité de défense un plan de campagne consistant à occuper les positions de Caty et de Menziswyl avec les deux premières brigades et le landsturm allemand. La 3^e brigade devait suffire pour la défense des forts de la rive gauche de la Sarine et au besoin faire une sortie sur la route de Bulle, pour le cas où le landsturm des districts de Bulle, Gruyère et Châtel serait parvenu à resserrer l'ennemi dans le défilé de Semsales à Vaulruz. Ce plan, distribué aux chefs de brigade bien des semaines avant que l'on connût les forces de l'ennemi, avait le désavantage de ne tenir aucun compte de ses dispositions et de lui laisser le temps et la liberté de combiner l'attaque selon ses convenances.

Le gouvernement, après avoir obtenu un emprunt de 60,000 l. à la caisse centrale du Sonderbund, se décida enfin à entamer au mois de juin des négociations avec le gouvernement français pour acheter 5,000 fusils et 12 pièces d'artillerie. On avait d'abord chargé le capitaine Eugène de Castella de cette mission délicate. A peine était-il sorti de la Chancellerie qu'un de ses amis l'accosta : « Tu vas donc partir pour Paris, lui dit-il. Tâche d'obtenir de bonnes conditions ». En présence d'une de ces indiscretions, qui n'étaient malheureusement que trop fréquentes, Castella rentre et dépose son mandat. M. Antonin Ræmy de Bertigny fut alors

délégué à Paris. Le choix n'était guère heureux. Ræmy n'était point militaire et de plus il était extrêmement sourd. Sa mission avait cependant réussi et il se rendit en octobre à Besançon pour procéder à l'expédition de sa cargaison. Un voyageur, qui faisait des affaires en Suisse, surprit toute sa conversation et donna l'éveil à ses amis de Vaud. La maison d'expédition avec laquelle Ræmy avait conclu les conditions de transport, organisa à dessein un majestueux convoi de 56 voitures dirigé sur Neuchâtel, d'où il devait être transféré par le lac à Portalban. Les autorités vaudoises, fortes d'une décision de la Diète, qui interdisait l'introduction d'armes dans les cantons du Sonderbund, usèrent de ruse et même de violence pour amener les premières voitures sur la route de Sainte-Croix et les enlever. Les autorités départementales françaises informées de ce fait, eurent la prudence d'arrêter le reste du convoi et de faire provisoirement déposer les armes au fort de Joux, en sorte que Fribourg ne retira aucun profit de ses démarches tardives. Le gouvernement de Vaud alla plus loin encore dans ses actes d'hostilité. Il s'empara du bateau à vapeur l'*Industriel*, dans le port d'Yverdon, le fit occuper par 40 carabiniers et un canon, et organisa une croisière en règle sur le lac et jusque dans le port de Neuchâtel. En même temps, une batterie vaudoise fut établie à Chabray et fit feu sur une barque de pêcheurs qui entraît paisiblement à Portalban. Sur une demande en satisfaction du gouvernement de Fribourg, Vaud répondit que l'officier de la batterie avait été puni de deux jours de prison. Notre plainte du 12 octobre au Vorort contre ces procédés illégaux n'eut aucun résultat et tout faisait prévoir que le moment approchait où la guerre préparée depuis plus d'un an allait enfin éclater.

Un jour, après la séance du Conseil d'Etat, je me permis d'aborder l'avoyer de Forell : « Savez-vous, lui dis-je, qu'une guerre avec la Confédération est une chose bien grave. Nous n'avons pu nous entendre sur un plan de campagne commun avec nos alliés. La Confédération nous attaquera isolément avec toutes ses forces. Malgré les excellentes dispositions de nos troupes, je crains pour le succès final de notre cause. » — Rassurez-vous, me dit-il, il ne sera pas tiré un coup de fusil. Les Puissances qui ont garanti le pacte de 1815 ne permettront jamais qu'il soit lacéré par une majorité incompétente de la Diète. Leur intervention diplomatique suffira pour dissiper l'orage. » — « Dieu le veuille ! » Certainement Forell, Fournier lui-même, étaient de bonne foi

dans leur naïve confiance aux notes des diplomates, mais j'avais la certitude que Siegwart-Muller n'envisageait pas les choses comme eux et qu'il désirait même la guerre. En voici la preuve. Philippe de Reynold avait remplacé au conseil de la guerre du Sonderbund Reynold de Cressier que ses fonctions de chef d'état-major retenaient à Fribourg. Or, dans un rapport confidentiel à l'avoyer Weck, Reynold avait révélé les plans de Siegwart en cas de succès des armes du Sonderbund. Ils ne tendaient à rien moins qu'à bouleverser la carte de la Suisse. Des gouvernements provisoires devaient être installés en Tessin, Grisons, Saint-Gall, Soleure, Vaud et Genève. De plus, il serait formé un canton de Porrentruy si les populations en formulaient la demande. Une somme d'un million de livres suisses serait prélevée sur les frais de guerre pour fonder une Université catholique à Lucerne. Nous aurions pu souscrire avec enthousiasme à ces réformes, mais les plans de Siegwart ne s'arrêtaient pas là. Le canton de Glaris devait être partagé entre les cantons d'Uri (vallées de la Linth et de la Sernft) et de Schwyz. Toute la partie catholique du canton d'Argovie, plus les districts de Zofingen et d'Arbourg étaient adjugés à Lucerne ; Zoug s'étendait jusqu'à l'Albis. L'Oberland était partagé entre Obwalden, Valais et Fribourg auquel était attribué le Simmenthal. Notre canton devait encore recevoir les districts vaudois d'Avenches, Payerne, Grandson, Yverdon, Sainte-Croix avec une limite tracée de Lucens à Berchier-ESSERTINES, Orbe, les Clées et Balaigue. Enfin le Valais recevait le littoral vaudois jusqu'à Vevey, avec jonction au canton de Fribourg près de Châtel-St-Denis. Une Diète séparée des Etats catholiques aurait siégé désormais à Lucerne pour traiter des affaires de leur confession. Subsidiairement, Siegwart se serait contenté de la formation d'un canton de Porrentruy et du partage de l'Argovie en deux demicantons, l'un catholique et l'autre protestant.

Ces projets n'avaient pas été soumis officiellement au conseil de la guerre du Sonderbund. On s'était borné à sonder individuellement quelques-uns de ses membres. L'avoyer Weck m'en avait parlé après une séance du conseil de la guerre, ajoutant qu'il avait repoussé avec indignation les ouvertures relatives à l'accroissement de notre territoire. C'était méconnaître étrangement nos traditions et nos besoins que de rêver de semblables bouleversements. Nous ne demandions qu'à rester fidèles au pacte et à respecter les droits des Etats confédérés, comme nous exigeons qu'ils respectassent les nôtres.

Pendant qu'à Lucerne on se nourrissait d'illusions, le parti radical poursuivait son but avec une singulière énergie. Les élections de mai dans le canton de Saint-Gall avaient assuré une majorité en Diète de douze Etats et deux demi- Etats aux partisans de la révision du pacte fédéral. Réunie à Berne le 20 juillet, sous la présidence d'Ochsenbein, ancien chef des corps francs, la Diète déclare le Sonderbund incompatible avec le pacte fédéral ; le 11 août, elle nomme une commission extraordinaire de 7 membres pour l'exécution de ses ordres ; le 16 août, elle décide de procéder à la révision du pacte ; le 2 septembre, elle invite les cantons de Lucerne, de Schwytz, Fribourg et Valais à éloigner les Jésuites de leur territoire ; elle raye aussi des cadres de l'armée fédérale les officiers qui servaient dans l'armée du Sonderbund, ainsi pour Fribourg, le colonel Maillardoz, le lieutenant-colonel Techterman, la capitaine Von der Weid et le lieutenant Charles Chollet.

Par suite de la démission des colonels Maillardoz, Ziegler et Ruttimann, le Conseil de la guerre fédéral fut composé des colonels Frey-Herosé, Rilliet-Constant et Luvini (suppléants Gmür et Egloff), sous la présidence du colonel Ochsenbein. Tous étaient dévoués à la cause radicale. Le 18 octobre, la Diète adressa une proclamation aux populations des 7 cantons pour les engager à renoncer à leur alliance défensive et elle envoya dans chacun d'eux des commissaires fédéraux, chargés de se mettre en relations avec leurs autorités supérieures. Les conseillers d'Etat Stokmar de Berne et Delarageaz de Vaud se présentèrent en conséquence à Fribourg le 23 octobre, vers 10 heures du matin. Ils furent reçus poliment par l'avoyer de Forell, mais le Conseil d'Etat refusa de leur accorder audience. Il en fut de même dans les autres cantons de l'alliance, sauf à Zoug. Le député de cet Etat formula en Diète des propositions de conciliation qui, après plusieurs conférences échouèrent malheureusement devant la volonté bien arrêtée de la majorité des douze d'imposer à la Suisse une constitution fédérale. Le 30 octobre, l'avoyer Fournier nous fit rapport sur la rupture de ces négociations. Les sept cantons acceptaient la médiation du Pape dans la question des Jésuites ; ils demandaient que la question des couvents d'Argovie fut également réglée d'un commun accord avec le Saint-Siège ; ils consentaient à un désarmement général sous la réserve que leurs adversaires désarmassent les premiers ; enfin, ils renonçaient à leur alliance à condition que la Diète, abandonnant ses projets de ré-

forme, garantit formellement leur souveraineté cantonale et leur indépendance, même par la force des armes si cela devenait nécessaire. Le Conseil d'Etat se borna à prendre acte du rapport de son député à la Diète, sans aucune discussion.

Le 24 octobre, dans une séance secrète, la majorité de la Diète avait décidé la levée d'une armée fédérale de 50,000 hommes. L'élection du général ne se fit pas sans tiraillement, car le parti avancé désirait la nomination du colonel Ochsenbein. Cependant une forte majorité se rallia au nom du colonel Dufour, auquel on adjoignit, par forme de concession à ce parti, le colonel Frey-Hérosé en qualité de chef d'état-major. Le 29 octobre, les députés des sept cantons quittèrent la Diète en déposant une protestation contre les procédés inconstitutionnels autant qu'irréguliers de la majorité, et le 4 novembre les députés des douze et deux demi-Etats décrétèrent la dissolution du Sonderbund par la force des armes. La guerre était irrévocablement déclarée.

Capitulation de Fribourg.

La mobilisation de l'armée fédérale, préparée de longue date, eut lieu sans retard. Les cantons de la majorité de la Diète facilitèrent sa tâche en appelant sous les drapeaux non seulement les contingents fédéraux, mais encore toutes leurs réserves cantonales. L'armée fut formée en sept divisions, avec les chefs suivants :

	Hommes
Etat-major général	92
1 ^{re} division, le colonel Rilliet-Constant, de Genève	19,423
2 ^e » le colonel Burckhart, de Bâle	12,313
3 ^e » le général Donatz, des Grisons	9,892
4 ^e » le colonel Ziegler, de Zurich	16,253
5 ^e » le colonel Gmür, de Schænning	19,980
6 ^e » le colonel Luvini--Pershegini, du Tessin	8,310
7 ^e division de réserve bernoise, le colonel Ulrich Ochsenbein	9,544
Artillerie de réserve, le colonel Denzler, de Zurich	1,712
Cavalerie de réserve, le lieutenant-colonel de Linden, à Berne	613
Pontoniers et corps détachés	729
Total	98,861

avec 300 pièces d'artillerie. Une partie de ces chefs appartenait comme le général Dufour, au parti conservateur protestant. Leur exemple entraîna la jeunesse de leurs cantons respectifs à se ranger sous le drapeau fédéral. Cependant, la mobilisation de l'ar-

mée n'eut pas lieu partout avec le même enthousiasme. Dans le canton de Saint-Gall, les bataillons catholiques durent être incorporés de force et il y eut à ce sujet des troubles sérieux. En Argovie, les troupes catholiques refusaient de prêter le serment au drapeau et l'on fut obligé de les faire cerner par des bataillons protestants pour les y contraindre. Dans les cantons de la majorité, on se servait de la calomnie pour exciter les soldats à marcher contre leurs confédérés; on leur représentait des massacres imaginaires de protestants, des fontaines et des balles empoisonnées! Les populations de l'Oberland grison s'opposèrent au passage du bataillon Michel, qui devait pénétrer dans la vallée d'Urseren par l'Oberalp. Le colonel Edouard de Salis, frère du général de ce nom, dut conduire en Tessin les troupes fédérales, placées sous ses ordres, par la vallée de Misox. Un certain nombre de soldats des cantons de Vaud et de Genève, du Jura bernois et du Freienamt se réfugièrent à l'étranger ou dans les cantons de Lucerne et de Fribourg, pour ne pas être obligés de marcher contre leurs corréligionnaires. Neuchâtel et Appenzell-Intérieur refusèrent de mettre leurs troupes à la disposition des douze et deux demi-cantons. Quelques officiers protestants, ainsi que deux ou trois officiers évaangélistes, entr'autres le prince de Schwarzenberg (Landesknecht), vinrent offrir leur épée au général de Salis.

Aux forces considérables de l'armée fédérale, les cantons de l'alliance, les moins riches en population et en ressources de tout genre, pouvaient opposer 35,188 hommes avec 119 canons, mais disséminés en trois groupes, les divisions Ruttimann et Ab Yberg pouvant seules combiner leurs opérations. Environ 40,000 landsturms mal armés, particulièrement à Fribourg, devaient secourir les opérations des troupes régulières. Les chefs politiques du Sonderbund comptaient surtout sur leur bon droit et la valeur des traités, sur l'enthousiasme des populations, sur la bravoure bien établie de leurs soldats, dont les ancêtres avaient fait leurs preuves à la fin du siècle dernier, sur les sympathies légitimes des catholiques et conservateurs de toute la Suisse et enfin sur l'intervention des puissances, dont le désaccord et la lenteur ne firent qu'encourager la résistance du Sonderbund, sans intimider les membres de la majorité de la Diète.

Dès le 20 octobre, les cantons de l'alliance avaient convoqué leurs états-majors. Le 23, les milices fribourgeoises accoururent avec joie sous les armes et furent cantonnées dans les environs

de la capitale. Le commissaire des guerres reçut l'ordre de faire des approvisionnements pour 10,000 hommes durant 15 jours. Le 25, nos brigades étaient réunies, et le 27, elles firent une promenade militaire à travers les fortifications de campagne. Le 30 seulement, elles entrèrent en ligne et les redoutes furent armées.

Ma brigade occupait seule les positions de Caty à la Heitera. Dans le plan de défense, on avait estimé que deux brigades étaient à peine suffisantes pour les défendre. Or, la mienne n'était pas même complète. Le 16 octobre déjà, les milices de Morat avaient déclaré qu'elles ne se rendraient point à l'appel du gouvernement ; le comité de résistance avait couvert leur refus par une adresse à la Diète, qui s'était empressée de prendre le district de Morat sous sa protection. Il en résulta une diminution de 400 hommes pour notre armée. Je n'eus plus à ma disposition qu'un bataillon et demi, formant trois bataillons de guerre de 500 hommes chacun. Afin de rendre les troupes plus mobiles, le général Dufour avait adopté un système analogue pour l'armée fédérale. Le bataillon Appenthel prit position sur la route de Guin ; le bataillon Von der Weid sur la route de Berne et le bataillon Weck au Bruck, centre de la position, où j'avais établi mon quartier général. Mon neveu, de Chollet, commandait l'artillerie ; le capitaine Rædelet, les carabiniers. La cavalerie de réserve, sous les ordres du colonel de Wicky, devait occuper au moment décisif, le plateau de Menziswyl ; enfin, ma droite était couverte par un millier d'hommes du landsturm allemand, sous les ordres du major Surbeck, officier capable et énergique, qui avait servi en France et à Naples dans nos troupes capitulées. Le landsturm de l'Oberland, avec deux pièces de canon, occupait la position de Brunisberg sous les ordres du lieutenant-colonel Techtermann, officier méritant la confiance de ses chefs et du pays. La brigade Albiez prit position entre Bertigny et les Bonnefontaines. Les bataillons de guerre Castella, Egger, Muller et Landerset s'appuyaient à la redoute du Guintzet, armée de 2 pièces de 8 et de 2 obusiers de 24, et à la redoute de Bertigny, armée de 2 pièces de 4 et d'un obusier de 12. Le lieutenant Charles Chollet occupait la position avancée de la Chassotte avec une batterie de 4. La brigade Moret avait également son quartier général aux Bonnefontaines ; les bataillons Caille et Reynold formaient l'aile droite appuyée à la redoute de Tory, armée de 2 pièces de 8 et de 2 obusiers de 24, et à la batterie de Mettélé avec 2 pièces de 4 ; le bataillon Got-

trau était au centre ; le bataillon Fégely avait été détaché à l'extrême gauche de nos positions, pour renforcer les landsturms de de Farvagny, d'Autigny et de Prez, placés directement sous les ordres du commandant Monney, avec mission de défendre à outrance le bois des Daillettes et Pérolles. Les carabiniers étaient aux avant-postes ou dans les batteries ; enfin, le landsturm de Belfaux et de la Broye couvrait le poste avancé de la Chassotte. Le landsturm des autres districts avait pour mission de faire sauter les mines placées sur les principales routes d'accès, de harceler l'ennemi dans sa marche, de lui disputer les passages fortifiés et de couper ses communications. Les hommes du Mouret et de Corbières, placés sous les ordres du colonel Xavier Landerset, furent chargés de défendre à Marly le passage de la Gérine. Ces derniers corps furent appelés sous les armes dans la nuit du 8 au 9 novembre. Le Conseil d'Etat, informé de l'entrée des troupes fédérales dans le canton, avait siégé à 11 heures du soir et délégué MM. Philippe Fournier à Romont et à Rue, Trincano à Bulle et à Gruyère, Jean Blanc à Corbières pour faire sonner le tocsin dans les campagnes. Ces hommes dévoués trouvèrent partout, sauf auprès de quelques hauts fonctionnaires, un enthousiasme indicible dans les masses.

Le colonel Rilliet-Constant, chargé de nous attaquer à l'Ouest et au Midi, disposait de quatre brigades. La 4^e, placée sous les ordres du colonel Nicollier, comptait environ 4,000 hommes de réserve vaudoise, avec trois batteries d'artillerie et plusieurs corps de volontaires. Elle eut pour mission d'observer le Valais et d'empêcher ses troupes de marcher au secours de Fribourg. La brigade Rusca, plus tard Charles Veillon, puis enfin A'Bundy, partit de Vevey et envahit notre canton par Châtel et par Bulle ; la brigade Bourgeois avec l'état-major de division y entra par Rue et Romont ; la brigade Frédéric Veillon occupa, dès le 6 novembre, nos districts de la vallée de la Broye et fit conduire comme otages à Yverdon M. Gardian, préfet d'Estavayer, le syndic, le procureur d'office et le directeur des postes de cette ville, les curés de Cheyres et d'Estavayer, puis elle marcha sur Cousset, Gransivaz et Noréaz, sauf le bataillon Grandjean, qui fut détaché en éclaireur sur la route de Belvaux. Le 9, les trois brigades opéraient leur mouvement concentrique sur Matran et Villars, laissant derrière elles les villages fribourgeois complètement déserts.

(A suivre.)

